



Fédération  
québécoise des  
organismes  
communautaires  
Famille

## 4<sup>e</sup> Rencontre nationale des organismes communautaires Famille

### Conférence d'Henri Lamoureux L'action communautaire en milieu familial : défis et perspectives 22 octobre 2008

---

#### Table des matières

A-	Présentation .....	2
B-	Fonction de la famille.....	2
C-	Action communautaire et soutien en milieu familial .....	3
	<i>a. Générer des ressources utiles .....</i>	4
	<i>b. Un lieu d'apprentissage et d'éducation populaire.....</i>	4
	<i>c. Revendiquer la satisfaction de besoins sociaux .....</i>	5
	<i>d. Se regrouper pour mener certains combats que nous ne pouvons gagner seul.....</i>	6
D-	L'État et nous.....	7
E-	À propos de quelques nouveaux défis.....	7
F-	Conclusion.....	8

## **A- Présentation**

Permettez-moi d'abord de remercier les organisatrices de m'avoir si aimablement invité à m'adresser à vous aujourd'hui à l'occasion de l'ouverture de cette rencontre nationale.

Cet événement est le point d'orgue, si je peux dire, d'une démarche de réflexion que vous avez entreprise il y a plus d'un an, ce qui vous a permis de vous doter d'un cadre de référence que j'ai lu attentivement et dont la qualité m'a beaucoup impressionné tant par sa lucidité et sa générosité que par son caractère résolument progressiste. Je tiens donc à vous féliciter d'entrée de jeu pour l'excellence de cette démarche qui devrait selon moi inspirer les autres réseaux communautaires québécois.

On m'a demandé de vous présenter une vision d'ensemble de ce qu'est l'action communautaire qualifiée d'autonome, ce qui la différencie des autres formes d'interventions sociales et en fait un des outils majeurs de notre développement tant au plan social que culturel et économique.

Avant d'entrer dans le vif de mon sujet, je vous dois cependant un aveu. Je n'ai pas toujours été très sympathique à l'institution familiale. J'appartiens à la génération qui a considéré la famille comme un des principaux facteurs d'aliénation des individus. Jeune, je cherchais à la fuir pour mieux m'en recomposer une autre, plus à mon goût, plus branchée sur mes référents culturels et politiques. La pratique de l'action communautaire, l'exemple de la solidarité familiale dans les quartiers populaires où j'ai travaillé au cours des 40 dernières années, la mort de presque tous mes proches et mon travail littéraire m'ont fait découvrir les vertus et les difficultés bien réelles de la famille et comprendre toute l'importance qu'elle peut avoir quand les autres références se sont effritées.

## **A- Fonction de la famille**

Je ne vous apprendrai rien en rappelant que la famille est le lieu où se construit le socle de notre identité personnelle et collective. Elle est un canal de transmission des valeurs les plus fondamentales d'une société. Au Québec, l'institution familiale a été le cadre principal où s'est forgée notre nation.

Dans toutes les sociétés et quelque soit la forme qu'elle prend, la famille est la plus sûre référence quand nous avons besoin d'aide. Au cours de toute notre vie, de la naissance à la mort, notre famille sera là pour célébrer nos joies et partager nos peines.

En fait, la famille est le premier lieu d'expression de la solidarité entre les individus, une solidarité dont nous avons toutes et tous fait l'expérience. Combien d'entre nous avons pu poursuivre des études avancées grâce au soutien familial? Qui d'entre nous n'a pas bénéficié du soutien des membres de notre famille quand la maladie ou un autre mauvais coup du destin nous a frappés? Avec qui avons-nous partagé nos plus grandes joies et nos plus grandes peines, si ce n'est avec ce milieu familial qui est généralement là quand la nécessité de sa présence se fait sentir?

Compte tenu de son importance, des responsabilités qui lui sont confiées et de la gratuité des rapports qui y règnent, on comprendra aisément l'importance de vos organismes, lesquels se sont formés notamment sous l'impulsion de femmes aussi remarquables que Simonne Monet-Chartrand, pour accompagner les familles, leur permettre de jouer leur rôle dans un monde en constante évolution. On comprendra aussi l'importance de s'assurer que la famille soit un outil d'émancipation des personnes dans le respect que l'on doit à chacun. On comprendra enfin que les responsabilités confiées aux familles doivent s'accompagner des ressources nécessaires à leur réalisation et la nécessité d'être très vigilant pour s'assurer que le poids de ces responsabilités ne devienne pas trop lourd pour celles et ceux qui doivent les assumer.

Le rôle de vos organisations, aujourd'hui regroupées dans la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille, c'est précisément d'accompagner les familles dans la réalisation de leur mandat et votre meilleur outil, c'est l'action communautaire.

## **B- Action communautaire et soutien en milieu familial**

Jadis perçus comme étant essentiellement des organismes voués à soutenir les parents dans leur fonction auprès des jeunes enfants, vos organismes se sont depuis diversifiés. Vous avez notamment joué un rôle majeur en soutenant le développement d'un réseau de garderies qui fait l'envie de nos voisins. Tout en sachant que cela aurait d'importantes conséquences sur l'organisation familiale, vous vous êtes impliqués dans l'action visant à assurer l'émancipation des femmes et l'accès à leur pleine égalité. Vous avez reconnu la pluralité des modèles familiaux et travaillez à ajuster votre action aux nouvelles réalités qu'imposent ces nouveaux modèles.

S'élargissant, votre champ d'activités impose un mode d'intervention souple et adapté à des apprentissages diversifiés. C'est ce que vous offre l'action communautaire fondée sur des pratiques issues de la volonté des citoyennes et des citoyens en fonction de leurs besoins et intérêts.

Contrairement à ce qu'on semble comprendre dans certains milieux politiques, l'action communautaire autonome ne prend pas sa source dans le besoin qu'auraient les institutions de se trouver des partenaires pour réaliser au moindre coût des activités jugées nécessaires au bien-être d'une collectivité. Elle a été générée par la nécessité de doter les citoyennes et citoyens de moyens d'action autonomes, c'est-à-dire soustraits à la stratégie étatique de prestation de soins et de services.

Même si cela n'exclut pas certains partenariats utiles, l'action communautaire autonome formule ses choix en fonction de besoins identifiés par une collectivité et en assume la responsabilité. Autonome, la pratique communautaire citoyenne ne saurait être conscrée dans des projets qui échappent à son contrôle. Cette nécessaire autonomie se justifie par ses finalités qui sont de quatre ordres, lesquels rejoignent tout à fait vos pratiques.

### **a. Générer des ressources utiles**

L'action communautaire que je qualifie de citoyenne vise la mise en œuvre des ressources susceptibles de bonifier la qualité de vie d'une société. Elle se développe au plus près des préoccupations des individus et des collectivités. Outre vos propres organismes, je pourrais citer des dizaines d'exemples de réalisations dont nous sommes très fiers et qui tirent leur origine de la volonté des citoyennes et des citoyens : les CPE, les maisons d'hébergement, les centres de femmes, les maisons des jeunes, les maisons de la famille, les ADDS, les associations de locataires, les Calacs, les cuisines collectives, les CAB, les Acef, les ressources alternatives en santé mentale, les groupes populaires en alphabétisation, les centres culturels communautaires, etc.

Toutes ces activités, qui participent aujourd'hui à ce que j'appelle l'archipel communautaire, sont nées de la volonté citoyenne, souvent contre la volonté étatique ou privée, et en réaction positive aux insuffisances de ces sphères d'intervention. D'autres comme les CLSC, les bureaux d'aide juridique, la Régie du logement, l'Office de la protection des consommateurs, sont le produit de l'exigence citoyenne exprimée par divers mouvements sociaux, même si ces organismes sont sous l'autorité directe de l'État.

Je pense que ce n'est pas se péter les bretelles de dire que les 4000 organismes communautaires autonomes et les 8000 organismes communautaires de tous ordres, actifs dans toutes les sphères de l'activité humaine constituent un remarquable succès et participent de façon très importante à la construction d'une nation québécoise originale et souveraine en ce qui concerne la société civile. Vous pouvez être fiers d'appartenir à cet archipel de la solidarité.

### **b. Un lieu d'apprentissage et d'éducation populaire**

L'action communautaire autonome vise à rendre les citoyennes et citoyens les plus libres possible. Elle cherche aussi à les outiller afin de donner toujours plus de sens à notre vie démocratique. Ces objectifs passent par l'éducation que nous qualifions de populaire.

L'éducation populaire se distingue d'une part par le fait que les apprentissages qu'elle propose correspondent aux besoins concrets et immédiats des personnes, mais aussi par cet autre fait que les personnes sont considérées a priori comme étant savantes. Dans ce sens, elles ne sont pas l'objet d'une démarche éducative, mais le sujet de cette démarche. L'éducation populaire est donc complémentaire à la science des individus qui en profitent.

Ainsi, dans le domaine qui est le vôtre, qui mieux que celles et ceux vivant les nouvelles réalités familiales sauraient en tirer des enseignements pour ensuite les communiquer aux autres et les traduire en activités éducatives? Le parent qui connaît la difficulté d'accompagner un membre de sa famille souffrant d'une déficience intellectuelle, d'une maladie ou d'un handicap est sûrement le mieux placé non seulement pour en parler, mais pour tirer les enseignements de cette situation. Le jeune adulte qui doit soutenir

ses parents vieillissants est sans doute apte à comprendre la complexité des rapports intergénérationnels tels qu'ils se développent dans des sociétés comme la nôtre. La réalité parfois très complexe des familles recomposées, celle des familles constituées de parents du même sexe, les familles formées par des personnes d'origine diverses, présentent de nouveaux défis à notre société et qui mieux que vos organisations sont en mesure de les comprendre et de les relever? Et comment s'ajuster à une vie familiale souvent éclatée, les divers membres de la famille vivant à différents endroits sur la planète? En fait, plus j'y pense, plus je crois deviner que vos organisations sont confrontées à la nécessité d'élaborer une nouvelle éthique familiale qui favoriserait la normalisation de valeurs auxquelles nous tenons dans un contexte fort différent de celui qui prévalait il y a 50 ou 75 ans.

Parlant d'éducation, vos organisations se caractérisent par le fait qu'elles interviennent au cœur même du lieu où se transmet ce qui fonde notre éthique collective. C'est une énorme responsabilité. Et cette responsabilité est d'autant plus difficile à assumer que, contrairement à ce qui se passait quand j'avais 10 ans, d'autres sources, parfois très polluées, croisent ce mandat. Ainsi, si les parents sont tout à fait responsables de l'éducation de leurs enfants mineurs, l'État impose ses règles qui ne sont pas toujours lumineuses. Les médias agressent les consciences de façon de plus en plus brutale, proposant des normes qui font perdre tout sens à des valeurs aussi importantes que le respect que l'on se doit à soi-même autant qu'aux autres. Je pense, par exemple, à l'hypersexualisation des petites filles et aux propositions macho faites aux garçons. Je connais peu de parents capables de lutter à armes égales contre un iPod, un ordinateur ou la publicité orientée vers la consommation des jeunes.

### ***c. Revendiquer la satisfaction de besoins sociaux***

C'est le troisième axe de l'action communautaire citoyenne. Nous sommes toutes et tous confrontés aux réalités de la vie quotidienne et aux changements que nous impose un développement sur lequel nous avons peu de prise. L'exemple de la pénible crise financière que nous traversons devrait nous convaincre de cela et nous inciter à lutter pour que cesse la domination de quelques-uns sur la majorité. Dans des domaines comme la santé, le logement, l'alimentation, le transport et les loisirs, nous sommes en mesure d'identifier ce qui est nécessaire à une qualité de vie décente dans une société comme la nôtre. Nos organisations sont l'outil que nous nous sommes donné pour faire valoir ces besoins sociaux. Par exemple, les organisations qui luttent pour le logement social répondent à la nécessité de continuellement s'assurer que personne ne sera privé d'un toit. Dans le domaine de la consommation, les ACEF jouent un rôle indispensable et que dire des organismes qui défendent des droits sociaux reconnus et souvent inscrits dans les chartes de droits et libertés. Les organismes familiaux ont joué un rôle majeur dans divers domaines comme, par exemple, les loisirs familiaux. Quand je travaillais dans le sud-ouest de Montréal ou dans Hochelaga-Maisonneuve, plusieurs organismes communautaires étaient en fait des organismes dédiés à l'accompagnement des familles et le réseau des camps de vacances familiaux est une de leurs réalisations. Les cuisines collectives sont aussi un champ d'activités qui répond à un besoin des familles. Aujourd'hui le très important réseau de maisons de la famille constitue une

référence de premier plan quand le besoin se fait sentir de trouver chez nos pairs un certain soutien face aux difficultés auxquelles sont parfois confrontées les familles.

Toutes ces ressources sont le produit de l'action communautaire et leur mise en œuvre correspond à la nécessité de satisfaire certains besoins sociaux. Il est donc normal que vos organismes revendiquent une reconnaissance formelle de votre utilité sociale et un soutien tangible aux efforts que vous faites.

Si la reconnaissance de la justesse de vos revendications passe par un travail d'information auprès de la population, leur satisfaction passe par un travail soutenu auprès des décideurs politiques afin, d'une part, que ne soient pas dénaturés les objectifs que vous poursuivez, et que soit concrètement soutenu votre travail.

#### ***d. Se regrouper pour mener certains combats que nous ne pouvons gagner seuls***

Tout le monde comprendra que nous ne pouvons mener seul les combats pour la justice sociale, l'équité entre les hommes et les femmes, l'accès à des logements décentes à des prix raisonnables. La qualité des produits de consommation, la lutte contre la violence, le respect des droits individuels et collectifs, l'accès à la justice, etc.

Tout le monde comprendra également que nous ne pouvons confier aveuglément notre destin individuel et collectif aux personnes que nous élisons à tous les 4 ans sur la base de programmes flous et de promesses plus ou moins aléatoires. Trop souvent, leurs priorités et leurs choix sont dictés par des impératifs qui ne concordent pas nécessairement avec le bien commun. Ainsi, ils iront en guerre malgré l'opposition populaire, ils sabreront dans des programmes sociaux ou culturels parce qu'ils jugent qu'ils ne correspondent pas à leur biais idéologique, ils seront à la merci de groupes d'intérêts à qui ils sont redevables. Sans verser dans un cynisme improductif à l'égard des politiciens, reconnaissons que la vie démocratique moderne dans des sociétés avancées comme l'est le Québec impose une palette d'outils favorisant l'expression du citoyen apte à imaginer des pistes de développement correspondant à ses besoins. Vos organismes sont précisément un lieu privilégié d'expression de la revendication citoyenne.

Vos organismes, comme tous les autres de la toile des organismes communautaires, doivent, lorsque la qualité de vie des familles est menacée par des décisions socialement inappropriées ou incohérentes, présenter un front uni et dire haut et fort son désaccord. La privatisation des services de santé en est un bel exemple. L'iniquité fiscale qui frappe durement les salariés en est un autre.

Bref, les organismes communautaires autonomes jouent un important rôle de sentinelles sociales et, occasionnellement, peuvent être l'outil qui permet aux citoyennes et citoyens de faire prévaloir le bien commun sur les intérêts particuliers ou des choix sociaux aberrants.

## C- L'État et nous

Une des forces de notre vie démocratique, c'est que notre société sait reconnaître l'utilité sociale des organismes que nous représentons. Cette reconnaissance doit impérativement s'accompagner d'un investissement financier qui garantisse non seulement la survie, mais le développement de nos groupes et organisations.

Nos organismes ne pourraient exister sans l'engagement volontaire de nos membres. On doit seconder ce généreux effort en s'assurant qu'ils puissent compter sur le soutien de salariés compétents et une infrastructure essentielle à leur fonctionnement. Par exemple, il n'y a aucune raison pour que les organismes communautaires Famille n'obtiennent pas un soutien financier proportionnel à l'importance des services rendus.

Expression de notre solidarité collective et outil principal du développement de notre société, l'État se doit d'investir sans trop lésiner dans l'intelligence et la générosité citoyenne. Il doit le faire sans contrainte inutile et sans interférer dans les finalités de nos organisations, encore moins chercher à les dénaturer.

Cette perspective n'est pas contraire à une saine gestion des fonds publics et n'implique en aucune manière un refus de rendre des comptes de la part des organismes communautaires. Les administrations publiques doivent comprendre combien cet investissement est rentable et ne pas réduire l'intérêt porté aux organismes communautaires citoyens à leur seule fonction utilitaire dans le cadre d'une complémentarité public-privé-communautaire en matière de livraison de services.

## D- À propos de quelques nouveaux défis

Au terme de ma présentation, j'aimerais vous faire part de ce que je crois être de nouveaux défis pour le champ d'activité qui est le vôtre.

- 1- **La conciliation travail-études-famille** : cela implique une réorganisation du travail et une importante solidarité familiale;
- 2- **Le fonctionnement harmonieux des nouveaux modèles familiaux** : familles recomposées, dont les parents sont des conjoints de même sexe, des parents d'origines différentes et, parfois, comptant même des enfants d'origines différentes;
- 3- **La relation parent-enfant dans le monde actuel** : responsabilités et droits adaptés à des personnes d'âges différents;
- 4- **Responsabilité familiale en ce qui concerne une éthique adaptée au temps actuel** : consommation responsable, identité sexuelle, protection de l'environnement, rapports hommes-femmes, solidarité internationale;
- 5- **Famille et vieillissement** : rapports intergénérationnels;
- 6- **Élaboration et mise en œuvre d'une politique familiale cohérente** qui soit autre chose qu'un *patch work* de politiques sociales souvent intéressantes mais pas assez interreliées en un ensemble cohérent où chacune des parties soutient

le tout. Par exemple, pourquoi le congé parental ne pourrait-il pas s'appliquer à l'accompagnement des parents âgés?

Je vous fais remarquer que tous ces chantiers impliquent que vous établissiez des liens avec celles et ceux qui agissent dans les autres mouvements sociaux : mouvement syndical, féministe, écologiste, de consommateurs, de défense des aînés, etc.

## **E- Conclusion**

Bref, le chantier qui vous attend est vaste et diversifié. Sa complexité n'a plus rien à voir avec la fonction traditionnelle de la famille dans un contexte de pensée unique. Plus que jamais, notre société fait appel à ce que nous avons de meilleur afin que les valeurs qui nous unissent s'actualisent de manière à ce que nous soyons socialement et éthiquement le plus cohérent possible.

Dans cette perspective, les organismes communautaires Famille jouent un rôle irremplaçable et il vous appartient de faire en sorte que tout le monde, notamment nos élus et les autres décideurs publics, le sachent et soutiennent vos efforts.

Je vous souhaite une bonne rencontre nationale et vous remercie.